

agricoles [4 juillet 1957] (p. 3238). — Prend part à la discussion : d'une proposition de résolution relative au prix du blé [23 juillet 1957] (p. 3868); — du projet de loi sur les institutions d'Algérie : *Constatation d'un état de fait de non-intégration en Algérie créé par un siècle d'histoire, rétablissement de la communauté franco-musulmane par la loi-cadre dans un climat de confiance réciproque, rôle des Français dans une promotion sociale et humaine des Musulmans* [26 septembre 1957] (p. 4408, 4409). — Pose à M. le Ministre des Finances, des Affaires économiques et du Plan, une question orale relative au régime fiscal des grands magasins [27 décembre 1957] (p. 5604). — Dépose une demande d'interpellation sur la responsabilité du bombardement de Sakiët-Sidi-Youssef et la politique que le Gouvernement entend poursuivre en Afrique du Nord [11 février 1958] (p. 657). — Prend part à la discussion d'une proposition de résolution tendant à la révision de la Constitution : *Nécessité d'une réforme énergique et simple accompagnée d'une réforme électorale* [27 mai 1958] (p. 2528). = S'excuse de son absence [14 juin 1956] (p. 2620), [28 novembre 1957] (p. 5023). = Obtient des congés [14 juin 1956] (p. 2620), [28 novembre 1957] (p. 5023).

LECOURT (M. Robert), *Député de la Seine*
(M. R. P.).

Garde des Sceaux, Ministre de la Justice
(Cabinet Félix GAILLARD)
du 6 novembre 1957 au 14 mai 1958.

Garde des Sceaux, Ministre de la Justice
(Cabinet Pierre PELIMLIN)
du 14 mai 1958 au 1^{er} juin 1958.

Son élection est validée [3 février 1956] (p. 191).

Dépôts :

Le 3 février 1956, une proposition de loi tendant à réglementer les perquisitions effectuées chez les avocats et les médecins, n° 274. — Le 22 janvier 1957, une proposition de résolution tendant à inviter le Gouvernement à déposer le 1^{er} octobre 1957 le projet de loi de finances pour l'exercice 1958, n° 3838. — Le 16 janvier

1958, un projet de loi portant révision des articles 17, 49, 50 et 51 de la Constitution, n° 6327. — Le 24 janvier 1958, un projet de loi fixant pour une période de trois années les contingents de décorations de la Légion d'honneur sans traitement attribués aux administrations publiques, n° 6387. — Le 7 mars 1958, un projet de loi relatif à l'entrée en vigueur du Code de procédure pénale et de sa mise en application, n° 6828. — Le 25 mars 1958, un projet de loi accordant à certains personnels civils en fonctions en Algérie ou dans les départements des Oasis et de la Saoura le bénéfice du décompte double des services effectués dans ces territoires pour une nomination ou une promotion dans la Légion d'honneur, n° 6989. — Le 15 avril 1958, un projet de loi instituant, en matière de loyers, diverses mesures de protection en faveur des fonctionnaires affectés ou détachés hors du territoire européen de la France en application de la loi n° 57-871 du 1^{er} août 1957 et de certains militaires, n° 7077. — Le 15 avril 1958, un projet de loi relatif à la procédure de codification des textes législatifs concernant la Légion d'honneur, l'Ordre de la Libération, la médaille militaire et la médaille de la Résistance, n° 7078. — Le 23 mai 1958, un projet de résolution tendant à décider la révision de certains articles de la Constitution, n° 7188. — Le 26 mai 1958, un projet de loi complétant l'article 22 de la loi n° 50-10 du 6 janvier 1950 portant modification et codification des textes relatifs aux pouvoirs publics, n° 7197.

Interventions :

Est entendu sur une motion de M. Moisan tendant à ajourner la désignation des Commissions en vue d'assurer la réforme des méthodes parlementaires : *Séances de nuit; régime des Commissions; vote personnel* [25 janvier 1956] (p. 82, 83). — Prend part : au débat sur la présentation du Gouvernement Guy Mollet : *Réforme du Règlement; question scolaire; Gouvernement de minorité et problèmes de sa majorité (Soutien communiste)* [31 janvier 1956] (p. 153 à 155); — à la discussion des conclusions du rapport du 6^o bureau sur les opérations électorales du département de la Moselle : *Mise en cause des fonctionnaires de l'Assemblée Nationale par M. Kriegel-Valrimont* [25 avril 1956] (p. 1538); — des inter-

pellations sur la politique générale du Gouvernement : *Ses explications de vote sur la question de confiance posée en la forme constitutionnelle pour l'adoption de l'ordre du jour de M. Depreux : inquiétudes sur la politique menée au Maroc et en Tunisie ; nécessité d'informer le pays sur la politique suivie en Algérie* [5 juin 1956] (p. 2314, 2315) ; *Répression des entreprises de trahison ; renforcement de l'autorité de l'Etat* (p. 2316, 2317) ; — à la discussion du projet de loi portant ajustement des dotations budgétaires reconduites à l'exercice 1956 : *Ses explications de vote sur les questions de confiance posées en la forme constitutionnelle pour l'adoption de l'article 12 et pour l'adoption de l'article 2 et de l'ensemble du projet de loi ; importance de la réforme de la procédure budgétaire* [26 juin 1956] (p. 3020). — Est entendu pour une motion d'ordre : *Protestations contre le coup de force du colonel Nasser* [31 juillet 1956] (p. 3766). — Prend part à la discussion : du projet de LOI DE FINANCES pour 1957 ; Art. 15, Etat D, CHARGES COMMUNES : *Article publié par le New-York Times sur le déclin de l'influence française en Afrique du Nord* [4 décembre 1956] (p. 5486) ; — du projet de loi portant assainissement économique et financier ; Art. 1^{er} : *Son rappel au Règlement* [21 juin 1957] (p. 2884) ; *Ses explications de vote sur la question de confiance : l'instabilité et la nécessité d'un Gouvernement de majorité ; union des Français et « pause » politique* [24 juin 1957] (p. 2917, 2918). — Est nommé *Garde des Sceaux, Ministre de la Justice* (Cabinet Félix Gaillard) [6 novembre 1957] (*J. O.* du 6 novembre 1957, p. 10451).

En cette qualité :

Prend part à la discussion : du projet de loi portant reconduction des lois des 16 mars 1956 et 26 juillet 1957 concernant des mesures exceptionnelles en Algérie : *Bilan judiciaire de la répression du terrorisme dans la métropole ; condamnations pour meurtre intervenues à Douai et Colmar ; insuffisance des moyens mis à sa disposition pour l'étude des dossiers* [12 novembre 1957] (p. 4721) ; — du projet de loi relatif à la procédure pénale en matière d'expertise judiciaire : *Hommage à M. le procureur général Besson ; limitation de l'expertise contradictoire à certains cas exceptionnels ; respect des droits de la défense ; possibilité d'alléger la procédure* [20 novembre 1957] (p. 4904, 4905) ; Art. 1^{er} : Article 155 du Code de procédure

pénale : *Amendement de M. Perroy tendant à ce que le juge d'instruction n'ordonne l'expertise qu'après l'audition du ministère public* (p. 4905) ; Article 156 du Code de procédure pénale : *Amendement de M. Mignot tendant à faire choisir les experts sur une liste nationale préalablement établie* (p. 4906) ; — d'une proposition de loi relative au cumul des exploitations agricoles ; Article unique : *Amendement de M. Fourvel (Déroptions et possibilités d'appréciation de la loi)* [5 décembre 1957] (p. 5173) ; — du projet de loi relatif à l'assurance obligatoire pour les véhicules à moteur [6 décembre 1957] (p. 5215) ; Art. 5 : *Amendement de M. Bourbon tendant à supprimer la majoration de 50 0/0 des amendes ; majoration perçue au profit du fonds de garantie automobile* (p. 5216) ; *Amendement de M. Bourbon (Répartition du produit des amendes)* (p. 5217) ; — d'un projet de loi relatif à la police de la circulation routière ; Art. 5 : *Amendement de M. Fontanet (Sanctions pouvant frapper toute personne qui aura conduit ou tenté de conduire en état d'ivresse)* [28 janvier 1958] (p. 288) ; *Amendement de M. Maton (Attestation médicale de l'état d'ivresse)* (p. 288, 289) ; Art. 12 : *Infraction consistant à déposer des objets sur la voie publique ; amendement de M. Bourbon tendant à supprimer cet article ; installation de postes à essence* (p. 293, 294) ; Art. 3 : *Amendements relatifs aux infractions aux règles concernant la conduite des véhicules* [29 janvier 1958] (p. 354) ; *Amendement de M. Hersant (Evaluation des dépassements de vitesse par l'usage d'instruments de mesure)* (p. 357, 358) ; Art. 13 : *Entrave à la circulation routière* (p. 363, 364) ; Art. 14 : *Amendements relatifs aux surcharges des véhicules transportant des marchandises* (p. 366) ; Art. 15 : *Amendement de M. Maton (Etat des véhicules en circulation)* (p. 368) ; Art. 17 : *Amendement de M. Bourbon (Réduction du quantum des peines prévues)* [30 janvier 1958] (p. 389) ; *Amendement de M. Bourbon (Confiscation d'un véhicule dont le propriétaire est étranger à toute infraction)* (p. 390) ; Art. 19 : *Amendements de M. Maton (Infractions aux règles concernant les conditions administratives de circulation des véhicules et leur conducteur)* (p. 391) ; Art. 22 : *Amendement de M. Fontanet (Sanctions applicables aux conducteurs n'ayant pas obtenu le permis de conduire)* (p. 395) ; Art. 22-1 : *Transfert aux tribunaux de la compétence concernant*

le retrait du permis de conduire (p. 397) ; Demande de disjonction des articles 22-1 à 22-6 (p. 399) ; Art 22-2 : Amendements de M. Maton (Cas pouvant entraîner la suspension du permis de conduire) (p. 402) ; Procédure de recours en vue d'une atténuation de la peine de suspension ou d'annulation du permis de conduire (p. 404) ; Art. 22-5 : Amendement de M. Maton (Responsabilités d'un préposé au service d'un transporteur) [31 janvier 1958] (p. 443) ; Art. 22-6 : Amendement de M. Fontanet (Suspension par le préfet du permis avant jugement) (p. 445, 446) ; Amendement de M. Lefranc tendant à supprimer le deuxième alinéa de l'article 22-1 (Peines complémentaires) (p. 448) ; Art. 22-8 : Amendement de M. Dejean (Suspension ou retrait du permis de conduire dans les cas d'ivresse publique) (p. 451) ; Titre IV ter : Réglementation de la durée du travail dans les entreprises de transport (p. 453) ; Art. 26 bis : Amendement de M. Maton (Délais dont dispose le Procureur de la République pour statuer) [4 février 1958] (p. 477) ; Art. 28 : Nullité de l'acte, dit loi du 12 janvier 1943, réprimant les attentats contre la circulation routière (p. 478). — Répond à une question orale de M. Mutter relative à la non-exécution d'une décision de justice relative à un enfant réclamé par son père à l'assistance publique (Affaire Elisabeth Irr) [20 janvier 1958] (p. 348). — Prend part à la discussion : du projet de loi fixant pour une période de trois années les contingents de la Légion d'honneur sans traitement attribués aux administrations publiques ; Art. 1^{er} bis. Nombre de grand-croix et de croix de grand officier pouvant être attribué en Conseil des Ministres chaque année [29 janvier 1958] (p. 350, 351) ; en deuxième lecture : Répartition entre les attributions civiles et les attributions militaires [7 février 1958] (p. 599) ; — d'une proposition de loi relative au renouvellement des baux commerciaux ; Avant l'article premier : irrecevabilité de l'amendement de M. Alphonse Denis (Reprise des locaux accessoires nécessaires à l'exercice du commerce) [4 février 1958] (p. 487) ; Art. 2 : Amendement de M. Pelat (Locaux d'habitation transformés en ateliers dans les vieux hôtels historiques) [6 février 1958] (p. 565) ; Amendements relatifs à la reprise du local d'habitation accessoire du local commercial (p. 571) ; Amendements relatifs à l'institution de la double expertise en vue de la fixation du prix du loyer (p. 577) ; Art. 3 :

Amendement de M. Minjoz (Abrogation du dernier alinéa de l'art. 32 du décret du 30 septembre 1953) (p. 579) ; — des conclusions d'un rapport supplémentaire relatif à la révision constitutionnelle : Motion préjudicielle de M. Tixier-Vignancour tendant à surseoir à l'examen de toute réforme constitutionnelle jusqu'à ce que la sécurité et la liberté des Français soient rétablies en Tunisie [12 février 1958] (p. 711) ; Différentes réformes proposées ; modification du Règlement de l'Assemblée Nationale ; réforme électorale ; nécessité primordiale d'assurer la stabilité gouvernementale ; origine des crises ; devoirs de l'opposition ; suggestions de la « Table ronde » adoptées par le Gouvernement ; suppression de l'initiative parlementaire des dépenses ; mécanisme de la question de confiance ; aménagement d'une navette avant qu'intervienne la question de confiance ; vote de la motion de censure ; majorité requise ; droit de dissolution ; privilège du Parlement et délégations de pouvoirs ; conciliation entre la démocratie et l'efficacité [14 février 1958] (p. 786 à 793) ; Motion préjudicielle de M. Le Pen tendant à surseoir au débat sur la réforme constitutionnelle en raison de l'attitude du Gouvernement dans l'affaire tunisienne [19 février 1958] (p. 878) ; Mécanisme de la question de confiance dans le texte gouvernemental et dans le contre-projet de M. Edgar Faure (p. 885) ; Motion préjudicielle de M. Ninine tendant à statuer ultérieurement et par rapport séparé sur les modifications apportées au titre VIII de la Constitution [20 février 1958] (p. 921) ; Art. 1^{er} : Amendement de M. Devinat tendant à rendre recevables les propositions tendant à renforcer le contrôle des dépenses du Parlement ; étude de ces propositions dans la prochaine révision du Règlement [11 mars 1958] (p. 1526) ; Art. 2 : Demande de disjonction de M. Péron ; nécessité d'assurer la stabilité ministérielle ; respect du véritable régime parlementaire par l'alternance d'une majorité et d'une opposition (p. 1534, 1535) ; Demande une suspension de séance [12 mars 1958] (p. 1552) ; en deuxième délibération, Art. 2 : Amendement de M. Ballanger tendant à substituer la majorité simple à la majorité absolue ; nécessité de maintenir la majorité absolue pour dégager une majorité d'opposition [20 mars 1958] (p. 1770, 1771) ; Art. 3 : Amendement de M. Triboulet tendant à réserver les votes de confiance à la politique

générale du Gouvernement, les traités internationaux, les recettes budgétaires et la masse globale des dépenses; importance de la pratique de la question de confiance; menace d'un Gouvernement d'Assemblée (p. 1777); Amendement de M. Cot tendant à permettre aux députés de s'abstenir par un vote formel; nécessité d'obtenir une alternance entre la majorité au pouvoir et l'opposition [21 mars 1958] (p. 1839); Art. 4: Amendement de M. Paquet prévoyant que la dissolution n'interviendra que si l'Assemblée Nationale, après un délai de réflexion accordé par le Président du Conseil, a confirmé son vote hostile; inefficacité et danger d'une procédure d'appel du Gouvernement devant l'Assemblée Nationale; amendement de M. Reynaud tendant à supprimer le préavis donné par le Président du Conseil (p. 1849); Demande une suspension de séance (p. 1851). — Associe le Gouvernement à l'éloge funèbre de M. Marcel Cachin prononcée par le Président de l'Assemblée Nationale [18 février 1958] (p. 836). — Prend part à la discussion: d'urgence d'un projet de loi et d'une proposition de résolution concernant la mise en œuvre du Code de procédure pénale: Impossibilité de mettre en vigueur la réforme plus tôt; nécessité de procéder à une réorganisation des magistrats pour l'application de l'esprit et de la lettre de la réforme; plein emploi de l'effectif actuel des magistrats en autorisant des magistrats peu occupés à compléter d'autres juridictions; simple réorganisation administrative sans atteinte à l'organisation judiciaire [13 mars 1958] (p. 1573, 1574); Nécessité d'un effort de réorganisation préalable à une demande de revalorisation de la profession judiciaire; report de l'étude de la fusion des justices de paix; situation pitoyable des greffiers de justice de paix (p. 1578, 1579); Art. 2: (Autorisation de procéder par décret à une réorganisation administrative des services de la justice); amendement de M. Crouzier tendant à sa disjonction (p. 1580); Urgence de la mise en application de la réforme; mise en vigueur provisoire des décrets, suivie d'une ratification par le Parlement (p. 1580, 1581); Impossibilité d'obtenir cette ratification avant le 15 septembre 1958; caractère limité de la réforme administrative envisagée (p. 1582); Acceptation du contrôle de la Commission de la justice (ibid.); Avis conforme de la Commission de l'Assemblée Nationale et avis simple de celle du Conseil de la République (ibid.); Amen-

dement de M. Crouzier tendant à exiger l'avis conforme de la Commission de la justice de l'Assemblée Nationale et l'avis de la Commission de la justice du Conseil de la République; temps matériel nécessaire aux modifications préalables à l'application du Code [20 mars 1958] (p. 1806); Sous-amendement de M. Halbout à l'amendement de M. Crouzier tendant à faire courir le délai de quinze jours en période de session (p. 1807); Amendement de M. Penoy tendant à empêcher la suppression des tribunaux rattachés et à maintenir leurs audiences aux lieux habituels; maintien assuré des audiences des tribunaux rattachés (p. 1810); en deuxième lecture: Conséquences d'un refus de la réforme judiciaire proposée: disparition prochaine de nombreux petits tribunaux, faute de magistrats [28 mars 1958] (p. 2093). — Donne sa démission de *Garde des Sceaux, Ministre de la Justice* [15 avril 1958] (p. 2154). — Cesse d'expédier les affaires courantes [14 mai 1958] (*J. O.* du 14 mai 1958, p. 4623). — Est nommé *Garde des Sceaux, Ministre de la Justice* (Cabinet Pierre Pflimlin) [14 mai 1958] (*J. O.* du 14 mai 1958, p. 4623). — Prend part à la discussion sur les propositions de la Conférence des Présidents: Convocation de l'Assemblée d'heure en heure si besoin est [14 mai 1958] (p. 2301). — Demande à l'Assemblée de tenir une séance spéciale [20 mai 1958] (p. 2409). — Prend part à la discussion d'urgence d'une proposition de résolution concernant la modification de la loi du 6 janvier 1950 portant modification et codification des textes relatifs aux pouvoirs publics (Dispositions relatives à l'exercice du mandat parlementaire): Caractère particulièrement grave de l'infraction commise par M. Arrighi; mise en cause de l'unité nationale; cas d'espèce soumis à l'Assemblée [26 mai 1958] (p. 2493). — Demande l'application au cas de M. Arrighi de la proposition de résolution concernant la modification de la loi du 6 janvier 1950 relative aux pouvoirs publics [26 mai 1958] (p. 2498). — Associe le Gouvernement à l'éloge funèbre de M. Laborbe [27 mai 1958] (p. 2524). — Prend part à la discussion d'une proposition de résolution tendant à la révision de la Constitution: Motion préjudicielle de M. Duclos (Renvoi à une date ultérieure de la discussion du projet de réforme constitutionnelle): urgence de la réforme promise dans la déclaration d'investiture [27 mai 1958] (p. 2528); Sincérité du Gouvernement;

annonce d'une déclaration du Président du Conseil (p. 2535). — Présente sa démission de Garde des Sceaux, Ministre de la Justice le 28 mai 1958 ; cette démission est acceptée le 31 mai 1958 (Séance du 1^{er} juin 1958, p. 2575). — Cesse d'expédier les affaires courantes [1^{er} juin 1958] (*J. O.* du 2 juin 1958, p. 5279). = S'excuse de son absence [14 février 1956] (p. 266), [18 avril 1956] (p. 1306). = Obtient des congés [14 février 1956] (p. 266), [18 avril 1956] (p. 1306).

LE COUTALLER (M. Jean), Conseiller de l'Union française.

Sous-Secrétaire d'Etat
à la Présidence du Conseil
chargé des anciens combattants
et victimes de la guerre.

(Cabinet Guy MOLLET)

du 2 mai 1956 au 13 juin 1957.

Interventions :

Est nommé *Sous-Secrétaire d'Etat aux Anciens combattants et Victimes de guerre* (Cabinet Guy Mollet) [2 mai 1956] (*J. O.* du 3 mai 1956, p. 4174).

En cette qualité :

Répond à la question orale de Mme Rose Guérin relative à la publication des travaux du congrès de la pathologie des déportés [4 mai 1956] (p. 1758). — Prend part à la discussion : d'une proposition de loi relative aux mesures de forclusion à l'encontre des anciens combattants et victimes de guerre : *Décision du Gouvernement de déposer un projet de loi prorogeant les délais jusqu'au 1^{er} janvier 1958* [15 mai 1956] (p. 1848, 1849) ; — du projet de loi portant ajustement des dotations budgétaires reconduites à l'exercice 1956, ANCIENS COMBATTANTS ET VICTIMES DE GUERRE, Chap 31-21 : *Situation des veuves de guerre ; Statut des sourds de guerre ; Tuberculeux à station debout pénible* [22 juin 1956] (p. 2986) ; *Amendement indicatif de M. Hénault (Problème du foyer de Saint-Lô)* (p. 2987) ; *Amendement indicatif de M. Garat (Situation des anciens combattants musulmans algériens ; Organisation des services du ministère en Algérie)* (p. 2988) ; Chap. 31-22 : *Paiement des honoraires médicaux* (p. 2988) ; Chap. 34-12 : *Problème des centres de réeduca-*

tion ; Locaux de l'hôtel des Invalides (p. 2989) ; Chap. 34-23 : *Amendement indicatif de M. Bégouin (Sépulture des militaires tombés en Indochine)* (p. 2990) ; Chap. 36-51 : *Situation du personnel des foyers ; Attribution de la carte de déporté interné de la Résistance* (p. 2991) ; *Amendement indicatif de Mme Gabriel-Péri relatif à la dotation de l'Office national des anciens combattants ; Inscription sur l'Arc de Triomphe en hommage à la Résistance* (p. 2992) ; Chap. 46-30 : *Remboursement des marks ; Problème des « implaçables »* (p. 2993) ; *Amendement indicatif de M. Bégouin (Développement des centres d'hébergement)* (p. 2994) ; *Amendement indicatif de M. André Lenormand (Inscription à la sécurité sociale des ascendants des victimes de guerre)* (p. 2994) ; Chap. 46-51 : *Situation des anciens combattants de l'armée républicaine espagnole ; Application du statut des réfractaires* (p. 2995) ; *Amendement de Mme Gabriel-Péri (Respect du droit à réparation)* (p. 2995). — Répond à une question orale : de M. Boccigny relative à la modification d'une décision de la commission de réforme d'Annecy [28 décembre 1956] (p. 6371) ; — de Mme Estachy relative au transfert des corps des soldats tués en Algérie [1^{er} mars 1957] (p. 1229). — Donne sa démission de *Sous-Secrétaire d'Etat aux Anciens combattants* le 21 mai 1957. — Cette démission est acceptée le 10 juin 1957 (séance du 12 juin 1957, p. 2861). — Cesse d'expédier les affaires courantes [13 juin 1957] (*J. O.* du 14 juin 1957, p. 5923).

LEENHARDT (M. Francis), Député des Bouches-du-Rhône (1^{re} circonscription) (S.).

Son élection est validée [20 janvier 1956] (p. 42). = Est nommé : membre titulaire de la Commission des finances [31 janvier 1956] (p. 161), [4 octobre 1957] (p. 4502) ; — Est élu Rapporteur général de la Commission des finances [10 février 1956] (p. 254), [4 octobre 1957] (p. 4504).

Dépôts :

Le 2 mars 1956, un avis au nom de la Commission des finances sur le projet de loi (n° 633) relatif à la journée chômée du 2 janvier 1956, n° 950. — Le 2 mars 1956, un rapport au nom de la Commission des finances sur le projet de